

**Département de la Savoie**  
**COMMUNE DE CHAMOIX-SUR-GELON**

---

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 27 JANVIER 2014**

L'An deux mille quatorze, le 27 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur René AGUETTAZ, Maire.

Etaient présents: Alexandre DALLA-MUTTA, Raymond BILLIET, Roland BOUVET, Marilène TISSAY, Myriam CHEVOLEAU, Philippe ROEA, David BOUVET, Didier JACQUET

Etaient absents: Yvan BERANGER, Didier BAIDO (excusé), Pierre CARRON.

**ORDRE DU JOUR:**

- ✓ Désignation d'un représentant municipal à la CLECT (Commission locale en charge de l'évaluation des transferts de charges) pour la Communauté de communes Cœur de Savoie
- ✓ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014
- ✓ Divers

-----

**1- Désignation d'un représentant municipal à la CLECT (Commission locale en charge de l'évaluation des transferts de charges) pour la Communauté de communes Cœur de Savoie :**

Cette commission est chargée de rédiger un rapport annuel sur les transferts de fiscalité entre l'intercommunalité et les communes, ainsi que l'évaluation des compétences et charges transférées ou à transférer.

**Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Raymond BILLIET comme représentant communal à la CLECT.**

**2- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014 :**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal peut autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au BP 2013.

**Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au BP 2013 et ce, avant le vote du BP 2014.**

**DIVERS :**

- Le Maire fait part à l'assemblée du compte rendu de la réunion d'installation du bureau de la Communauté de Communes Cœur de Savoie.
- Information sur le nouveau découpage des cantons : 19 cantons au lieu de 37 actuellement. Le canton de CHAMOIX sera regroupé avec les cantons de SAINT PIERRE D'ALBIGNY et AIGUEBELLE, il se dénommera canton de SAINT PIERRE D'ALBIGNY. 2 conseillers départementaux seront élus à la tête de ce nouveau canton en respectant la parité.
- Ruisseau du 2<sup>ème</sup> Berre : Philippe ROEA fait part des dernières informations échangées avec le service RTM. Il faudra prévoir une réunion de travail avec prise de décision à ce sujet et ensuite rencontrer les services de RTM. Dans un premier temps, un travail d'entretien est nécessaire : Philippe ROEA prendra contact avec l'ONF pour des travaux de billonnage.
- Prochaine installation d'un cabinet de kinésithérapeute dans la salle en face de la mairie : demande a été faite auprès des services concernés pour une visite de sécurité.

- Une orthophoniste va également s'installer dans les locaux du cabinet d'infirmières LAGRANGE/LAFFONT. Des travaux sont nécessaires, notamment la pose d'une cloison.
- Présentation de devis concernant des réparations de portes (local technique vestiaire : porte forcée, et appartement d'un locataire de la mairie)
- Présentation d'un projet de création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), visite de 2 appartements dans le Bâtiment Administratif qui pourraient convenir.
- Lotissement « le Parc » : Lotisavoie. Dépôt de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux : récolement obligatoire à réaliser par la commune.
- Présentation du dossier proposé par le SIVU Assainissement de la Vallée du GELON pour une aide, face aux difficultés de financement. Décision : Attente de la position du SIVU sur le choix des options.
- Arrivée d'un conciliateur de justice sur le canton de CHAMOIX SUR GELON : Monsieur Dominique SETA. Un rendez-vous est prévu avec Monsieur le Maire pour présentation.

Fait à CHAMOIX SUR GELON le 28 janvier 2014

Le Maire,

